

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

La bataille de la Marne racontée par un Allemand. — Les présomptions autrichiennes. Il faut des satisfactions au brillant second de l'Allemagne. Il en faut aussi pour les Bulgares et les Turcs. Un problème insoluble. — Sur les fronts. — Une leçon de choses pour ce bon M. Wilson.

Une brochure allemande vient de paraître à la librairie militaire Siegfried Mittler, de Berlin, sur la bataille de la Marne. C'est le premier récit, officieux, donné par nos ennemis, de la grande défaite qui marqua la ruine de leurs ambitieux projets.

Il est vrai que les Allemands refusent de considérer les journées des 6 au 12 septembre 1914, comme une défaite. L'auteur de la brochure déclare qu'il y eut simplement un repli des armées allemandes sur des positions plus fortes au nord et au nord-est, repli imposé par la fatigue des soldats de von Kluck et... par des circonstances imprévues.

Au reste, l'auteur prend soin de résumer lui-même les raisons qui déterminèrent le mouvement en arrière. Les voici :

1^o Les armées de droite et du centre étaient complètement épuisées par les combats et les marches continuelles. Elles avaient perdu une grande partie de leurs effectifs ;

2^o La marche en avant très rapide à travers la Belgique et le nord de la France avait désorganisé le ravitaillement ;

3^o L'état-major allemand croyait que Liège, Namur et Maubeuge tomberaient beaucoup plus rapidement. Leur résistance imprévue ralentit la marche en avant des premières et deuxième armées, et le général Joffre fut ainsi en mesure de terminer ses préparatifs en vue d'une résistance acharnée sur la Marne ;

4^o Plusieurs corps d'armée allemands, qui auraient pu rétablir l'équilibre en faveur des Allemands sur la Marne, étaient retenus à Anvers ;

5^o La rapidité de la mobilisation russe surprit vivement l'Allemagne et l'Autriche. L'opinion générale était que les armées russes ne seraient pas en mesure d'attaquer avant le milieu de septembre. Or, comme les forces destinées au front occidental pussent y être expédiées, il fallut, dès la fin du mois d'août, diriger en toute hâte plusieurs corps d'armée sur le front oriental, où l'offensive russe avait commencé, non seulement en Prusse orientale, mais contre l'Autriche-Hongrie elle-même.

De cet exposé, il ressort que la « défaite » allemande est due à de nombreuses raisons... plus une que le Boche oublie de mentionner à savoir que l'armée des Barbares trouva sur sa route l'armée française qu'elle ne put enfoncer. L'héroïsme admirable de nos poilus fut le premier grain de sable qui désorganisa les rouages savamment combinés par l'état-major de Guillaume. Beaucoup d'autres ont suivi le premier et nous ne sommes pas au bout.

Enfin, des lignes ci-dessus on peut déduire, une fois de plus, combien grande doit être la déception des Allemands. Ils comptaient sur une décision foudroyante en spéculant sur la lenteur des Russes. Nos braves alliés contrarièrent « vivement » nos ennemis par la « rapidité de leur mobilisation ».

Les Boches ont eu, depuis, d'autres surprises désagréables et ils ne sont pas au terme de leur ahurissement !...

Une information intéressante vient d'être publiée par les *Dernières Nouvelles de Munich*. Elle a trait à la déclaration d'un des dirigeants autrichiens :

« Nous aussi, a dit le comte Apponyi, nous désirons la paix telle que la chance

lier allemand l'a indiquée. Nous ne voulons anéantir aucun peuple. Nous n'ambitionnons pas des conquêtes, mais le *status quo* n'est plus possible. Nous ne pouvons accepter de revenir à l'ancien état de choses qui nous faisait vivre sous une menace perpétuelle.

« A la conclusion de la paix, il faudra que chacun des Etats de la Quadruple-Alliance obtienne la satisfaction de ses intérêts et non pas seulement nous-mêmes, mais aussi l'empire ottoman et la Bulgarie. »

Ainsi les Austro-Allemands n'ambitionnent pas de conquêtes, mais ils envisagent la nécessité d'obtenir, en Europe, des... compensations territoriales, le *status quo ante* étant désormais impossible !

Il ne faudrait point mettre la charue avant les bœufs et avant de remanier la carte européenne, les Autrichiens devraient, semble-t-il, s'arrêter tout d'abord la Victoire... C'est un petit événement qui doit précéder les annexions, n'en déplaise au comte Apponyi !

Sans s'arrêter plus qu'il ne convient aux fanfaronnades des Austro-Boches, on peut se demander comment l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie pourraient concilier leurs appétits réciproques.

Vienne, c'est une chose avérée, s'emparerait, en cas de victoire, du port de Salonique pour avoir un débouché sur la mer Egée. Or, l'Autriche s'adjugeant Salonique, ce serait le prolongement obligatoire des terres Autrichiennes à travers la Serbie et la Macédoine et ce serait, par surcroît, outre une cruelle déception pour Bucarest, l'impossibilité pour Ferdinand-le-Félon, d'étendre son empire jusqu'à l'Adriatique.

La Bulgarie, dépossédée à l'ouest, ne pourrait donc avoir des compensations qu'à l'est... du côté de la Turquie.

Sacrifier la Turquie, Vienne n'y peut songer. Il est probable que Constantinople espère, au contraire, reprendre une partie des provinces perdues.

Comment Turcs et Bulgares pourraient-ils se mettre d'accord et agrandir leur territoire en se refoulant mutuellement ?

Autant chercher à résoudre la quadrature du cercle.

Berlin et Vienne se moquent donc de leurs alliés orientaux qui, finalement, seront les premières victimes de l'odieuse guerre.

Et puis... que devient la prudente Grèce, dans tous ces beaux projets ? Elle se ruine, à l'heure actuelle, en maintenant une neutralité contraire à ses intérêts, qui est un défi à son gloire passé. Et si les empires centraux étaient victorieux, elle devrait, en outre, abandonner toutes ses provinces du nord pour satisfaire l'appétit des Autrichiens et des Bulgares.

Voilà dans quelle lamentable situation le Danois égaré à Athènes, place le pays dont il défend si mal les intérêts.

L'attitude de son ministère actuel, rempli de méfiance les Alliés qui n'auront pas beaucoup de raisons d'être agréables à l'Hellade lors du règlement final.

Et si on admettait l'in vraisemblable hypothèse d'une victoire Austro-Allemande, la Grèce aurait encore beaucoup plus à pâtir de sa coupable attitude.

Elle a peu à gagner à la défaite des Barbares, elle a tout à perdre à leur victoire.

Les événements se chargent de venger, — cruellement pour Athènes, — la stupide disgrâce de Venizelos !... L'heure de la revanche sonnera, à coup sûr, pour le grand homme d'Etat ; puisse-t-il ne pas être trop tard pour les Hellènes !

Au nord de Verdun, toutes les nouvelles tentatives allemandes sont restées vaines.

L'acharnement des Boches semble surprendre les critiques militaires. « Tant de ténacité, écrit le colonel Feyer, signifie-t-elle qu'ils n'ont pas

renoncé à l'idée de forcer l'obstacle, malgré leurs multiples désillusions ? Faut-il croire plutôt que, trop engagés vis-à-vis de l'opinion allemande pour reculer, ils épuisent les tentatives avant l'aveu définitif, ou enfin se rapprocherait-on davantage de la vérité en supposant que la longue persistance des attaques trahit un désir de retenir l'attention à Verdun, afin de la détourner de tel autre point ?

Et après avoir examiné ces diverses hypothèses, le distingué critique estime que, quelle que soit la réponse à ces diverses suppositions, l'allure générale des opérations ennemies devient celle des « ENTREPRISES DÉSESPÉRÉES ».

« Coûte que coûte, conclut-il, il faut réussir sous peine de laisser les faits démontrer que l'on n'a pas réussi. »

Pour le colonel Feyer, comme pour beaucoup d'autres, les Barbares poursuivent donc l'action engagée d'une façon désespérée. Et le résultat des derniers assauts donne raison à l'officier suisse. Les pertes ennemies sont terribles ; les allemands s'usent énormément ; bientôt, sans doute, viendra l'heure d'une contre-offensive libératrice...

Sur le front italien, on en reste à une intense préparation d'artillerie.

Dans les Balkans, on signale quelques canonnades. Les Allemands voudraient faire croire à une prochaine offensive... qu'ils ne sont pas en état d'effectuer en ce moment.

En Russie, les routes profondément défoncées, ne permettent d'aucune manière la reprise sérieuse de l'action avant plusieurs jours.

M. Wilson, dont la patience est inépuisable, peut fortifier son opinion en étudiant de près un acte des forban qui vient de se passer dans la Méditerranée.

Un vapeur danois suit tranquillement sa route, lorsqu'un sous-marin surgit à ses côtés et lui ordonne de stopper. Le navire obéit immédiatement... il sait ce qu'il en coûte de se soustraire aux injonctions des pirates. Pourtant le capitaine reste confiant. Il établit nettement qu'il appartient à un Etat neutre, qu'il ne porte aucune contrebande et que rien, par suite, ne peut autoriser les bandits à interrompre le cours de son voyage.

Quelle présomption !

La réponse est immédiate. Le commandant du sous-marin déclare qu'il a des instructions formelles. Il doit couler tous les vapeurs qu'il trouve sur sa route. Quelques minutes sont accordées à l'équipage pour quitter le bord et le navire danois est aussitôt torpillé.

Voilà le fait brutal.

M. Wilson peut le méditer. Il y trouvera la preuve de la canaillerie sans excuse des forban. Ils détruisent tout sur leur route, sans respect aucun du droit des Neutres...

Les Américains ont déclaré bien haut qu'ils se faisaient les défenseurs de ces derniers.

Le moment est venu de prouver la sincérité des promesses.

Assez de paroles, des actes... ou qu'on cesse à Washington de se poser en champion du Droit outragé.

Sur le front belge

Calme sur le front de l'armée belge.

Sur le front anglais

La nuit dernière, un combat de grenades a continué autour des entonnoirs à l'est de Saint-Eloi, avec des alternatives diverses. Nous avons occupé trois entonnoirs, deux sont au pouvoir de l'ennemi.

Aujourd'hui, l'ennemi a fait exploser des mines au nord-est de Vermelles, endommageant une partie d'un ancien entonnoir, mais sans modifier la situation.

L'artillerie a déployé une grande activité en face de Wytschaete.

Hier, il y a eu huit combats aériens. Nous avons descendu un aéroplane ennemi sans subir de pertes.

Aujourd'hui, un de nos avions a été descendu par le feu des canons de l'ennemi.

L'accord des Alliés

Une délégation des membres de la Douma partira de Pétrograd le 27 avril. Elle s'arrêtera trois ou quatre jours à Stockholm, dix jours en Angleterre, dix jours en France et cinq jours en Italie.

M. Efremoff sera remplacé par M. Konovaloff.

Les correspondants de journaux n'accompagneront pas la délégation.

Les Habsbourg savaient à quoi s'en tenir

La question de la vente des biens de l'empereur d'Autriche et de l'archiduc héritier a été portée devant la Chambre italienne.

Le duc Lante della Rovere, acheteur des biens, a confirmé qu'il a acheté régulièrement ces biens. Le plus intéressant dans cette affaire, c'est que l'empereur et l'archiduc ont vendu leurs biens en Italie, en mai 1914, c'est-à-dire trois mois avant le commencement de la guerre européenne.

Voilà donc une nouvelle preuve que l'Autriche avait depuis longtemps prémédité son agression contre la Serbie et l'extension que prendrait le conflit.

Leur artillerie tire sur les leurs

Dans les combats devant Verdun, il arrive fréquemment que les soldats des armées opposées sont mélangés dans la mêlée, et, en de pareils moments de bataille confuse, les artilleurs français cessent de tirer : ils ne peuvent leur leurs propres hommes.

Les canonniers allemands n'agissent pas de même ; parlant du principe unique de s'assurer la victoire, ils tirent dans la masse, massacrant amis et ennemis tout ensemble.

L'avance de l'heure légale

La commission du budget, par 7 voix contre 6, s'est opposée à l'adoption du projet de changement de l'heure légale.

Nouveau succès anglais en Haute-Egypte

Les puits d'Abad, situés au nord-est du Djebel Haliad et qui sont le dernier point d'eau important sur la route d'El-Facheh, ont été occupés par les anglo-soudanais.

Les Portugais chassent les Boches de Kionga

Le commandant militaire de Port-Amélia (côte orientale d'Afrique) a câblé qu'il avait occupé Kionga que les Allemands avaient pris en 1914.

Sous-marin boche coulé

Le correspondant de la « Gazette de la Bourse » à Sébastopol confirme que le 5 avril un sous-marin ennemi tenta d'attaquer un navire de guerre russe. Le torpilleur « Stroyny » contre-attaqua le sous-marin, le poursuivit, abattit son périscope et traversa le bâtiment de part en part. Le sous-marin plongea et ne reparut plus.

L'ITALIE EN GUERRE

Dans la vallée de Ledro, par de méthodiques opérations offensives, les Italiens ont poussé leur occupation sur les hauteurs au nord de Rio-Ponals, entre la vallée de Concoi et Garde.

L'infanterie italienne avec l'appui efficace habituel de l'artillerie, a pris d'assaut une forte ligne de retranchements et de redoutes, le long des pentes méridionales du Monte-Pari et de la cime d'Oro, et sur les rochers du Monte-Sperone. Les occupants ennemis, après avoir essayé de graves pertes, ont réussi, en profitant du terrain, à se retirer. Cependant les Italiens ont

fait une vingtaine de prisonniers. Hier, d'intenses actions d'artillerie ont continué dans la zone entre l'Adige et la Brenta, à la Tête-du-But, sur la Ferla et le long de l'Isongo.

Les tirs efficaces des batteries italiennes ont empêché les adversaires de réparer le fort de Luserna (Haut-Astico).

Les Italiens ont détruit des dépôts de ravitaillement à Santa-Catherina et à Uggowitz (vallée Fel-la).

Faudra-t-il que l'entente nourrisse les Poisons ?

Des négociations sont actuellement poursuivies entre le Vatican et le gouvernement anglais, au sujet du ravitaillement de la Pologne.

Le gouvernement anglais serait disposé à autoriser l'importation des blés américains en Pologne, sous la réserve que le pape obtiendrait la garantie que ce blé sera exclusivement réservé à l'alimentation des non combattants.

Ils se bornent à tâter le terrain

L'activité de l'artillerie française dans le secteur de Guevgueli a jeté la panique parmi les villageois de la région, qui se sont enfuis à Kukus. Cet incident a donné lieu au bruit, sans fondement, que l'ennemi avait commencé l'offensive. Les Allemands et les Bulgares se bornent à tâter le terrain, en faisant des incursions dans les villages dont les habitants se sont retirés vers le Sud. Il n'y a encore aucun indice au sujet de l'offensive des ennemis.

Des représailles contre la Bulgarie

En représailles d'une mesure analogue prise par la Bulgarie, le gouvernement a interdit le passage en territoire grec des voyageurs allant en Bulgarie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la question des loyers :

L'article 14 exonère en totalité les locataires payant dans la Seine moins de 400, 500 ou 600 francs, suivant leur situation de célibataire, marié avec ou sans enfants ; dans les communes de 100.000 habitants et au-dessus payant 200, 250 ou 300 francs ; dans les communes de 30.000 à 100.000 habitants payant 100, 150 et 200 francs ; dans les autres communes payant 60, 80 ou 100 francs.

M. Laffont combat cet article que soutiennent MM. Cruppi, Viviani, Abel.

M. Lauche dépose un amendement tendant à exonérer tous les mobilisés qui touchent l'allocation. Par 308 voix contre 193, cet amendement est repoussé.

M. Levasseur dépose un amendement tendant à exonérer tous les mobilisés dont le loyer ne dépasse pas 800 francs. Il réclame l'exonération pour les commerçants dont le loyer ne dépasse pas 1.800 francs à Paris et 900 et 250 en province, selon l'importance des villes.

L'amendement concernant les locataires de province est voté par 266 voix contre 199. Les autres amendements sont rejetés. L'article 14 est adopté.

SÉNAT

Séance du 12 avril 1916

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat discute le projet de loi relatif au fonctionnement et à la compétence des tribunaux militaires en temps de guerre.

M. Flandin soutient le projet voté par la Chambre. M. Chéron soutient le projet dont les articles et l'ensemble sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance
Aux Victimes de la Guerre

SOUSCRIPTIONS
Commune de Puygilles
(Suite)

Viellhescazes Léontine.....	5
Auricoste, ép. Viguié.....	5
Villard Baptiste.....	5
Villard Théodore.....	5
Rouget Angèle, Institutrice.....	5
Rodes Arsène, Institutrice.....	5
Sol Marie, Institutrice.....	5
Souscription des Ecoles.....	8
Hébrard, née Trémoulet.....	5
Claret Jacques.....	5
Commune de Pinsac	
Béty Marie, Propriétaire.....	3
Delphech Joseph.....	5
Grandou Françoise.....	3
Maury Antoine.....	3
Tillot Laurence.....	3
Carlus Paul.....	15
Lacombe Marg-Albanie, Institutrice.....	10
Lamartinière Jules, Cantonnier.....	3
Rouges Ant., née Bourdieu, Propriét.	3
Paëges Paul.....	3
Mouraud Théodore.....	3
Mouraud Maria (Vve).....	10
Montfort Antoine.....	3
Planioi Pierre.....	3
Picardou Pierre.....	3
Pernand Jean.....	3
Peyrot Maria.....	3
Rolland Firmin.....	3
Rolland Urbain.....	3
Roche-Leret (Vve).....	3
Rougeron Mathilde.....	3
Rouché P.....	3
Camy Pierre.....	3
Cabrel Irma.....	3
Salgues Etienne.....	5
Roussel Anastasie.....	3
Cassagnes Pierre.....	5
Arliquin Adeline.....	3
Arliquin Maria.....	3
Andral Ludovic.....	5
Andral Marie.....	5
Baldy Julie.....	3
Béty François, Propriétaire.....	5
Borne Emma.....	3
Delrieu Bernard.....	3
Dely Pierre.....	3
Dalle (Vve).....	3
Clavel Marcel.....	4
Cassagne Antoine.....	4
Briat Louis.....	3
Bordes, Vve Lardet.....	3
Jarry Raphaël.....	3
Guy Jean.....	4
Tillot, genre Lasfargues.....	3
Sarracaz Baptiste.....	3
Lacassagne Léonie.....	3
Lafaurie Louis.....	5
Lafaurie Guillaume.....	3
Lacoux Marie.....	3
Lachèze Mélanie.....	3
Grandou Louis.....	4
Maillard François.....	4
Grandou Germain.....	3
Guy Julia.....	3
Garrigou Pierre.....	3
Delpech Louis.....	3
Delpech Marie.....	5
Duthell Marie-Louise, Institutrice.....	3
Durand, ép. Marraud, Propriétaire.....	5
François Tréme.....	5
Delrieu Jean.....	5
Delfau Jean.....	3
Chassaign (Vve).....	3
Chassaign Firmin.....	5
Chantelouve (Mme).....	3
Cessa Jean, Propriétaire.....	3
Clavel Raymond.....	5
Constant Eugène.....	5
Théron Louis.....	3
Thomas, née Lafaurie.....	3
Tillot Baptiste.....	3
Tardieu (Mme).....	3
Bernard-Malbec (Mme).....	3
Ségué Baptiste.....	3
Ségué Adélaïde.....	5
Marfond Thérèse, Institutrice.....	25
Marty Jean, Propriétaire.....	3
Mazet Anna.....	3
Verdon Guillaume.....	5
Viellhescazes Louis.....	3
Frayssenge Alexandre.....	5
Rodes, ép. Jouclas.....	3
Verdon Léonie.....	3
Laval Hippolyte.....	3
Rolland, ép. Laval.....	3
Bouyssou Pierre, Curé.....	8
Commune de Pomarède	
Arma Lucie.....	3
Brocard Jeanne (Vve).....	3
Crassat Jean.....	3
Crassat, née Garisson.....	3
Delrieu Joseph.....	3
Garrisson Josephine.....	3
Lacave Sylvain.....	3
Labrousse Léonie.....	3
Labrousse Elisa.....	3
Lacombe Etienne.....	3
Lacombe Philomène.....	3
Lamontagne Germaine.....	3
Miran Phlémon.....	3
Ponto Lucie.....	3
Rajade Frédéric.....	3
Valade Maria.....	3
Valade Marie.....	3
Valadit Etienne.....	3
Valadié Louis.....	3
Valade Françoise.....	3
Veyssières (Mme).....	3
Anonymous.....	3
Annès, Institutrice.....	3
Commune de Pontéir	
Besombes Céline, Ruraliste.....	12
Rivière Victor, Cnré.....	5
Bouyges Jean, Magon.....	3
Varennes Aimé, Propriétaire.....	5
Teysseire Louise.....	3
Sers Elisa.....	4
Rouquette Frédéric, Forgeron.....	3

(A suivre)

BONNE NOUVELLE

Pendant que le Sénat discute encore le projet relatif à la taxation des denrées, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, constatant la hausse considérable du prix des pommes de terre vient de prendre une décision à laquelle tout le monde, — sauf les spéculateurs — applaudira.

L'Espagne avait promis de lever, à la date du 15 avril, les droits de douane qui étaient établis sur les pommes de terre ; mais elle n'a encore rien fait ; il fallait donc parer au plus vite à la crise.

M. Malvy a pris une décision rapide : il s'est adressé à l'Italie. D'accord avec le ministre du commerce et l'intendance, il a obtenu de nos alliés que 60.000 tonnes de pommes de terre fussent mises à notre disposition.

Mais ce n'était pas tout : il fallait empêcher l'accaparement de cette denrée, car certains gros commissionnaires n'auraient pas manqué d'en faire d'importantes provisions qu'ils auraient écoulé ensuite au prix fort. Le ministre de l'Intérieur soucieux des intérêts publics a décidé de faire surveiller la vente des pommes de terre.

Un organisme indépendant, le Comité d'approvisionnement de Paris, sera chargé d'établir le prix aussi réduit que possible, auquel ces pommes de terre devront être livrées à la consommation. Seuls, les municipalités, les coopératives et les commerçants qui s'engagent à les vendre conformément à ce tarif, pourront en obtenir livraison. Le prix de vente prévu étant considérablement inférieur à celui pratiqué actuellement, on conçoit sans peine que ce mode de répartition devra agir comme un excellent régulateur des cours.

C'est donc sans bénéfice pour les vendeurs que les pommes de terre doivent être livrées aux consommateurs.

Et ceci, il faut bien qu'on le sache pour qu'une fois encore le public ne soit pas la dupe des mercantis.

Mais, comme l'on dit, il faut bien songer un peu à soi-même, c'est-à-dire, en l'espèce, nous devons appeler l'attention des Chefs compétents de notre région pour que des stocks de pommes de terre arrivent jusque chez nous.

M. Malvy a décidé de ne livrer les pommes de terre qu'aux municipalités, aux coopératives et aux commerçants qui s'engagent à les vendre conformément au tarif fixé par le Comité d'approvisionnement.

Or, dans le Lot, il n'y a pas de sociétés coopératives.

Mais il y a des municipalités : c'est à elles qu'il appartient de se mettre, sans retard, en rapports avec le comité d'approvisionnement de Paris pour obtenir un stock de pommes de terre, car tout intermédiaire ne fera rien pour rien, cela est de toute évidence.

Mais puisque le ministre de l'Intérieur a eu l'excellente initiative de parer à une crise d'alimentation qui aurait pu devenir grave, puisqu'il a donné la preuve de la sollicitude que le gouvernement apporte aux intérêts des populations, c'est bien le moins que dans chaque région les représentants autorisés de ces populations fassent le nécessaire pour que les efforts du Gouvernement ne soient pas vains.

Que les municipalités organisent un marché, rien de plus facile : mais qu'elles évitent surtout un danger.

Il se pourrait qu'à ce marché viennent s'aligner certains... commentants qui prendraient de grosses quantités de pommes de terre pour les... cacher et puis, le sotek communal épuisé, pour les... sortir, et les mettre en vente au prix fort.

Un peu de surveillance serait dès lors nécessaire : et cette surveillance serait facile à faire.

Mais encore faut-il que les pommes de terre arrivent chez nous !... Dans tous les cas, on ne peut que remercier le ministre de l'Intérieur de la bonne mesure qu'il a prise en faveur des populations.

Les embusqués civils

La conscience de la foule est délicate. Il est aisé de discerner, dans ses moindres détails, le devoir du prochain.

Si l'on avait le courage d'une consultation publique, lorsqu'on hésite sur son vrai devoir, nul doute qu'on serait guidé d'une manière infaillible.

C'est ainsi que le bon sens populaire flétrit, à juste titre, les embusqués. En ces jours de péril, tout homme, jeune et valide, doit faire son devoir, c'est-à-dire « risquer sa peau » pour défendre la patrie.

Les autres, à l'abri de l'émouvante barrière contre laquelle se brise l'effort des Barbares, seront-ils quittes envers leur pays lorsqu'ils auront flétri, en termes énergiques, ces lâches embusqués ou ceux qui leur paraissent tels, car la colère soulevée par les embusqués entraîne parfois un peu loin et au delà des limites de la justice ?...

Se seront-ils montrés suffisamment bons Français en restant optimistes, en faisant « l'honneur » à nos soldats, à nos chefs, de ne pas douter du succès... ceux qui restent égoïstement chez eux, recevant aux combattants d'uniques pensées d'admiration ?...

On le croirait, à regarder vivre certains civils que la guerre n'atteint d'aucune manière.

L'ennemi n'a pas envahi leur ville, leur intérieur est resté paisible, rien ne trouble leurs habitudes.

Au point de vue matériel, rien de changé non plus pour eux. Ils touchent le même traitement, parfois même la guerre leur procure un emploi lucratif.

Ils n'ont pas l'honneur, honneur atroce et qui est un martyre, de compter un des leurs parmi les combattants.

Et cette disproportion entre leur sort et celui de leurs voisins, ne les émeut pas ! Ils ne sentent pas l'impérieux devoir de rétablir l'équilibre en apportant leur part de sacrifices à la cause commune.

Ils ne se disent pas que si le sort ne leur a réservé aucune part dans la tragique répartition d'angoisses, de souffrances, de deuils, faite à leur pays, cela leur crée un devoir impérieux : soulager dans la mesure de leurs moyens, ces angoisses, ces souffrances, ces deuils qui ne les atteignent pas.

Comment, lorsqu'ils croisent une femme, des enfants en deuil, lorsqu'ils voient une mère passer, les yeux fixés, les traits contractés par l'angoisse, ne se sentent-ils pas honteux de n'avoir nul fardeau, et de ne pas chercher à alléger celui des autres ?

« Entendez bien qu'ils « sympathisent » à toutes ces souffrances.

Leur cœur se serre parfois en croisant un regard d'angoisse. Il peut leur arriver d'avoir le sommeil troublé en rêvant aux horreurs du champ de bataille.

Ils soupirent après le moment où des événements moins pénibles leur permettent de reposer leurs pensées sur des sujets moins tristes.

Mais que de stérilité dans ces pensées qui ne se traduisent par aucun acte, aucun sacrifice ! Ou en serions-nous, si nos braves poilus s'en tenaient aux sentiments ?

Faisons comme eux : agissons ! Imposons-nous des sacrifices pécuniaires, c'est encore le meilleur moyen de « servir » pour des civils.

Des milliers de soldats ont été adoptés par de bonnes mairies. Mais il en reste encore, hélas ! des régions envahies, qui souffrent de ne pas sentir à l'arrière une sympathie à laquelle ils puissent se confier ; de ne jamais recevoir de ces petits colis qui sont de vraies joies pour les grands enfants qu'ils sont.

Et les prisonniers sans famille qui souffrent de la faim... comment cette idée ne vous fait-elle pas bondir le cœur, ô vous, qui ne faites rien pour apaiser cette faim !

Personne n'a le droit de s'embusquer, c'est-à-dire de se soustraire à son devoir. Et c'est notre devoir à nous civils, qui avons contracté une dette vis-à-vis de ceux qui souffrent et meurent pour nous, de prendre part à l'action commune en adoucissant les souffrances endurées pour nous, en relevant le courage de ceux qui se battent pour nous.

Et quand la guerre sera finie, comment oseront-ils prendre part à l'allégresse générale, à l'immense joie de la victoire, ceux qui n'auront pas « servi » ?

Et lorsque nos braves poilus, glorieux rescapés de la grande guerre, racontent devant vous, âmes sensibles, mais égoïstes et inagissantes, ce qu'ils ont fait pour nous tous, aurez-vous l'unique consolation de les remercier d'avoir préservé les économies que vous avez précieusement entassées dans vos bas de laine ?...

L'égoïsme est toujours un travers déplaisant ; dans les circonstances actuelles il devient un vice répugnant.

Votes de nos Députés

Sur la demande de suppression des mots « à titre exceptionnel » dans la discussion du projet de loi sur les loyers (article 12) nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Bécays.

Contre : M. Malvy.

La Chambre a rejeté par 228 voix contre 214.

Sur le renvoi à la Commission de l'article 13 du dit projet de loi, nos députés ont voté :

Contre : MM. de Monzie, Bécays et Malvy.

La Chambre a rejeté par 340 voix contre 107.

Votes de nos Sénateurs

Sur l'ajournement du projet de loi sur la taxation des denrées, nos sénateurs ont voté :

Pour : M. Rey.

Contre : M. Loubet.

Le Sénat a rejeté par 153 voix contre 93.

Mort au champ d'honneur

Parmi les militaires tombés au champ d'honneur, nous relevons le nom du lieutenant Pierre Mignucci du 11^e d'infanterie, qui avait été honoré de la citation suivante :

« Excellent officier, d'une bravoure calme et réfléchie, qui a su donner à la 12^e compagnie, qu'il commandait, un esprit militaire et un moral parfaits ; a donné maintes preuves de sa valeur et de son ascendant sur sa troupe. Blessé grièvement, le 24 février, d'une balle à la tête, alors qu'il inspectait les travaux d'organisation de première ligne ; est mort des suites de la blessure. »

« Blessé grièvement au menton, à... le 18 août 1914. »

Le lieutenant Mignucci a longtemps habité Cahors où son père était chef armurier au 7^e d'infanterie.

Nous adressons nos condoléances à la famille.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote l'adjudant Bouscary, cité à l'ordre du jour du corps d'armée et décoré de la croix de guerre, vient d'être promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 11^e d'infanterie.

Nos félicitations à notre vaillant compatriote.

Au 7^e

M. Albert, sergent au 136^e d'infanterie, est promu au grade de sous-lieutenant et est affecté au 7^e d'infanterie.

Félicitations.

Société de Pisciculture

Les sociétaires sont informés que les cartes sont à leur disposition jusqu'au 30 avril.

Passé ce délai, il ne sera plus délivré de cartes pendant tout le courant de l'année aux anciens sociétaires et

des procès-verbaux seront dressés à tout délinquant. La Commission.

Médaille militaire

Nous sommes heureux d'apprendre que le 5 avril 1916, Valette (Victor), de Rampoux canton de Salviac, infirmier au 27^e bataillon de chasseurs alpins, blessé au poignet gauche après 17 mois de campagne, a reçu la médaille militaire et la croix de guerre avec double palme et deux étoiles, à la suite de la 4^e citation dont il a été l'objet en ces termes :

« Excellent infirmier, modèle de courage et de dévouement ; déjà cité 3 fois pour sa belle conduite au feu. Le 21 décembre, malgré un très violent bombardement et une vive fusillade, a parcouru toute la ligne de feu pour panser les blessés. A été blessé lui-même au moment où il donnait des soins à un camarade. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote.

Nos prisonniers

Un prisonnier français qui était interné au camp Holzenden, duché de Brunswick, actuellement réfugié à Figeac chez une de ses nièces, nous communique le menu qui leur était servi en Allemagne durant sa captivité. Environ 200 grammes de pain pour la journée ; le matin, café ; le dimanche, du cacao ; à midi une soupe, soit à la morue ou au sarrasin, ou farine de maïs ou aux fèves-rolles.

Le soir, quatre pommes de terre dans l'épluchure, avec un petit morceau de saucisse ou bien quelques pommes de terre et une cuillerée de choucroute, ou bien soupe aux œufs et laitance de harengs ou bien aux pruneaux, mélange de figues, poires, pommes sèches, quelquefois un petit morceau de fromage ou du boudin en conserve ou quelques conserves de viande dont on n'a pas encore pu définir le goût, et dans toute la cuisine le vinaigre y était mélangé ; jamais de boissons.

Conseils municipaux

La deuxième session ordinaire des Conseils municipaux, pour 1916, s'ouvrira dans toutes les communes du département le 7 mai prochain. Elle pourra durer six semaines.

Pendant la durée de cette session, les Conseils municipaux pourront, en dehors des questions budgétaires, s'occuper de tous les objets qui rentrent dans les attributions municipales.

Méthodes prussiennes

Un Anglais qui fit ses premières études en Allemagne, conte dans la très sérieuse revue qu'est le « Spectator », la curieuse anecdote que voici :

Un inspecteur prussien étant entré dans une classe où l'on professait l'anglais, pria le maître de faire lire du Dickens.

Le professeur, sans sourciller, mit en avant trois jeunes élèves natifs de Londres, qui naturellement lurent avec le plus grand brio les quelques pages de l'auteur choisi. Or, à peine à lecture était-elle terminée, que le Herr Inspector s'exclama :

« Prononciation affreuse ! comment tolérez-vous, Monsieur, qu'on annonce à ce point !... »

« Oh ! répondit le professeur, en riant sous cape, j'oubliais de vous dire : ces trois élèves sont de purs Anglais. »

« Qu'est-ce que cela peut me faire, rétorqua le Prussien, qu'ils prononcent chez eux leur langue comme ils voudront, mais je n'admets pas qu'ils l'articulent ici autrement que ne l'enseigne l'Université de Berlin. »

Et l'auteur d'ajouter que c'est en raison de ce caporalisme paradoxal qu'on chercherait vainement, en Prusse, un véritable artiste ou un penseur digne de ce nom.

Blés de printemps

M. le Ministre de l'Agriculture, par décret, a décidé que les blés de printemps seront achetés par l'Intendance au prix de 33 fr. le quintal métrique.

Pour bénéficier de ce prix, les agriculteurs doivent déclarer, par écrit, à la mairie de la commune sur le territoire de laquelle se trouvent les terrains cultivés en blés de printemps, la superficie emblavée. Cette déclaration doit être faite avant le 1^{er} mai.

Elle est constatée par un certificat établi sur papier libre.

Le Maire fait afficher, le 10 mai au plus tard, à la porte de la Mairie, un état collectif des déclarations reçues.

Du 11 au 20 mai, le Comité d'action agricole vérifie l'exactitude matérielle des déclarations et les rectifie s'il y a lieu.

Le 22 mai, au plus tard, la copie de l'état collectif affiché est transmise au Préfet avec une note expliquant les raisons invoquées par le Comité pour rectifier les chiffres portés sur les déclarations.

Les cultivateurs devront, avant le 15 octobre, déclarer par écrit à la mairie la quantité de grains récoltés et qu'ils destinent à la vente à l'autorité militaire.

L'état collectif mentionnant le nom des déclarants, la superficie cultivée, la quantité de grains récoltés sera affiché à la porte de la mairie, avant le 20 octobre, avec les observations du Comité d'action agricole.

Copie de cet état collectif sera transmise à la Préfecture avant le 25 octobre.

Figeac

Perquisitions. — M. le Juge d'instruction s'est transporté mardi à Vie, commune de Capdenac, pour perquisitionner au sujet d'un vol d'objets de literie commis au préjudice de l'hospice de Figeac.

Gourdon

17.000 fr. de valeurs dans du foin volé. — Le nommé Baptiste Lacombe, cultivateur à Fajoles, ne croyant pas ses économies en sûreté dans sa maison, avait fait un paquet de ses valeurs (titres divers représentant une somme de 17.000 fr. environ) qu'il cacha dans sa grange, au milieu de son foin. Or, dernièrement, il constata à son réveil que de nuit le foin avait été volé avec sa petite fortune. Il déposa immédiatement une plainte et fit opposition à la recette des finances aux titres volés.

Souillac

Mutualité. — La Société de secours mutuels a tenu sa réunion trimestrielle dimanche 9 avril. La situation financière s'établit ainsi au 31 décembre 1915 : Recettes, 1.495 fr. 49 ; dépenses, 1.488 fr. 15 ; excédent, 7 fr. 34.

Deux sociétaires sont mis à la retraite : Joseph Coléda, serrurier, et Antoine Cuffil, cordonnier.

M. Pierre Tavé, négociant, est admis membre honoraire.

L'effort continu !

Tous les jours, nos braves combattants reçoivent des usines de guerre et des arsenaux le matériel qui leur est indispensable ; tous les jours, le Trésor doit donc faire face à des paiements considérables ; pour alimenter la Trésorerie nous devons faire « un effort continu » d'épargne, parallèlement à « l'effort continu » que soutiennent héroïquement nos combattants.

Transformons donc nos disponibilités en Bons ou en Obligations de la Défense Nationale ; le public a toutes les facilités pour y souscrire chez les Comptables du Trésor et à tous les guichets de la Banque de France.

A vendre

Une Maison située à Cahors, rue Nationale et rue Brives, dépendant de la succession de M. Abadie.

A louer

Un Appartement de 4 pièces au 1^{er} étage et un Magasin, rue Nationale.

S'adresser à M^e DURRANC, notaire à Cahors.

ACHAT OCCASION

MATÉRIEL D'ENTREPRENEURS—VOIES WAGONNETS ; LOCOMOTIVES, etc. Adr. offres RICHARD Ing., 45 c. Pasteur, Bordeaux.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Dernière Heure

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 12 AVRIL (22 h.)

En Belgique, notre artillerie s'est montrée active dans la région de Langemark.

Entre Somme et Oise, nos tirs de destruction ont bouleversé les tranchées à l'ouest de Carvillers (région de Roye).

En Argoonne, nous avons fait jouer quatre camouflés à la Fille-Morte, à la Haute-Chevauchée et à Vauquois.

Après un combat à la grenade, nous avons occupé les levres sud de deux entonnoirs en avant de nos tranchées dans le secteur des Courtes-Chausses.

A l'ouest de la Meuse, bombardement violent et continu de la cote 304, de la région d'Esnes et du Mort-Homme.

A l'est de la Meuse et en Wœvre, activité moyenne de l'artillerie.

Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

Communiqué du 13 Avril (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TELEGRAMMES)

Nuit calme dans toute la région de Verdun.

Une attaque allemande se préparait, hier, en fin de journée, vers nos positions de la cote 304. L'ennemi n'est pas sorti des tranchées !

Nos tirs de barrage, notre artillerie et notre bombardement dirigé par nos batteries du secteur voisin, sur les colonnes ennemies, rassemblées dans le bois de Malancourt, paraissent avoir fait avorter cette opération.

Aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

SUR LE FRONT RUSSE

Canonade et attaques ennemies repoussées

Sur le front de la Dvina et au sud de la région de Dvinsk, fusillade et canonade par endroits.

L'artillerie ennemie a bombardé hier, à plusieurs reprises, la région de la tête de pont d'Iskull.

Dans la région de Lubine, au sud-ouest de Pinsk, nos volontaires ont eu quelques rencontres heureuses pour nous avec des éclaireurs allemands.

Au nord et au sud de la gare d'Olyk, nous avons repoussé des tentatives de l'ennemi pour approcher de nos positions et se retrancher près d'elles.

AU CAUCASE :

La progression de nos Alliés s'accroît

A l'ouest d'Erzeroum, nos troupes se sont emparées de nouveaux secteurs de positions turques.

Dans la région de Bitlis, nous avons repoussé toutes les attaques de l'adversaire.

Au sud du lac d'Ourmiah, des détachements kurdes, que nous avons défaits, se replient en toute hâte vers la direction du sud.

Paris, 13 h.

LA « DERNIÈRE » NOTE AMÉRICAINE

De Washington : Les fonctionnaires Américains ayant pris connaissance de la réponse allemande, disent que Washington enverra à Berlin une nouvelle Note qui sera le dernier mot de l'Amérique dans la question des attaques illégales contre de paisibles navires.

Les Allemands prévoient

LA CHUTE DE TRÉBIZONDE

De Berne : Tous les journaux allemands publient une note d'inspiration officieuse et laissant prévoir clairement la possibilité de la chute de Trébizonde.

L'ATTAQUE DES RUSSES PAR MER

De Petrograd : Le Morning Post apprend que si les Allemands utilisent Libau pour les attaques par mer, quand la chose sera possible, l'objectif ne sera pas Riga, mais Revel, ou plutôt la ligne défensive de Petrograd qui va de Revel au point le plus méridional de la côte finlandaise.

Agitation en Roumanie

De Bâle : Des scènes tumultueuses ont marqué la dernière séance de la Chambre roumaine.

Les Hellènes contre le Cabinet actuel

D'Athènes : La presse officieuse elle-même commence à prendre parti contre le Cabinet grec. Le journal gouvernemental Athenai réclame un gouvernement ayant une responsabilité politique homogène.

Le mouvement Venizeliste grandit

De Berne : Le Berliner Tageblatt dit que le mouvement Venizeliste, en Grèce, s'accroît journellement. Toutes les semaines, de grandes assemblées populaires sont tenues.

L'organe officieux de Berlin estime que le but des Venizelistes est de renverser le Cabinet Skouloudis et de ranger la Grèce aux côtés des Alliés.

Sur le front Belge

D'Amsterdam : Le Telegraaf apprend que tout transport de troupes allemandes vers le front Belge et le nord de la France a été arrêté pendant plus de trois semaines.

Les troupes allemandes de première ligne ont été remplacées par des réserves et des marins.

PARIS-TELEGRAMMES.

« Ceux qui ont vu », à Washington, affirment que Washington va envoyer une nouvelle Note à Berlin... mais ce sera la DERNIÈRE !

M. Wilson se montrera intraitable. Berlin devra plier... ou on pourrait bien trouver le moyen d'envoyer une Note qui serait la première d'une nouvelle série...

La presse allemande publie une note d'allure officieuse qui laisse supposer que Trébizonde est sur le point de tomber entre les mains de nos alliés Russes.

La chose est infiniment vraisemblable.

Ce sera une superbe occasion pour le Wolff de Constantinople de rédiger un brillant bulletin de victoire !!!

Si on en croit les renseignements du Morning Post, les Allemands songeraient à attaquer Revel, à l'entrée du golfe de Finlande, pour menacer directement Petrograd. C'est beaucoup d'ambition ! Il est probable que nos alliés ont prévu la riposte nécessaire.

On signale des agitations en Roumanie, où les partis cherchent leur voie... la meilleure : celle qui donnera le plus de profit ; — et en Grèce, où le mécontentement grandit contre le gouvernement actuel.

Le peuple comprend parfaitement que la politique du Cabinet Skouloudis est désastreuse pour l'avenir du pays et un violent mouvement se dessine pour imposer au roi la politique de M. Venizelos !

Calme général sur notre front et plus particulièrement à Verdun.

C'est l'aveu catégorique de l'échec complet du dernier assaut de nos ennemis.

Ils ne s'en tiendront pas là, c'est évident ; mais les succès répétés, depuis 50 jours, doivent altérer leur confiance dans les opérations de demain !...

Voulez-vous savoir ce que disent les pays neutres, de la guerre ? Lisez « La Tribune de Genève » paraissant tous les jours. C'est le meilleur organe de la Suisse Française.

Prix cinq centimes.

En vente à la librairie J. GIRMA, à Cahors.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue

et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.